



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE

du conseil départemental

n° 74 décembre 2015

SOMMAIRE

Environnement numérique
des collèves p. 2-3

Les décisions
départementales p. 4-5

Les travaux en cours p. 6

Paroles d'élus
Paul Subrini p. 7

Sourire de Noël p. 8

Point d'étape
sur la RD 920 p. 9

Les actualités p. 10-11

Marchés publics
et emploi p. 12

CHIFFRE DU MOIS

500 M€

soit les dépenses d'investissement
qui seront engagées en 2016
(budget primitif) pour financer les
infrastructures de transports, les
travaux de rénovation dans les
collèves, la politique du logement
et la rénovation urbaine...

Retrouvez tous les chiffres
du budget 2016 du conseil
départemental à partir
du 11 décembre sur
www.hauts-de-seine.fr



Les agents du Département ont observé, lundi 16 novembre, une minute de silence en hommage aux victimes des attentats, à Nanterre.

« Nous devons vivre de la même manière qu'avant »

Notre pays a été confronté, le 13 novembre dernier, à une terrible tragédie qui nous affecte tous. Nos pensées vont d'abord aux victimes qui pourraient être n'importe lequel d'entre nous, nos enfants, nos parents... tant il est vrai que ces crimes abominables ont frappé aveuglément avec tout de même une cible particulière : la jeunesse. Nous ne devons pas pour autant perdre de vue l'essentiel. L'essentiel ce sont nos valeurs sur lesquelles est fondée notre société, et le vivre-ensemble. D'abord notre liberté à laquelle personne ne peut toucher, ensuite notre dignité et, là encore, personne ne pourra nous faire baisser la tête. Nous sommes une grande nation avec derrière elle une histoire brillante qui fait de la France un des territoires de ce que l'on appelle la civilisation. Sans la France, celle-ci ne serait pas telle que nous la connaissons

aujourd'hui. Enfin, la troisième valeur que nous partageons tous est la tolérance. Ce sont ces trois choses que nos ennemis veulent faire disparaître. Mais, avec nos différences, nos sensibilités, nos origines diverses, nous formons un peuple d'une profonde unité. Nous devons rester debout, nous devons continuer à vivre de la même manière qu'avant. Les terroristes ne peuvent pas changer nos vies, ils ne peuvent pas changer nos pensées et ils ne peuvent pas changer nos cœurs ! Ils peuvent prendre nos vies, mais il y a des choses plus importantes encore qui nous dépassent nous-mêmes, c'est la civilisation que nous avons construite et qui est celle de notre avenir.

Patrick Devedjian
Député et président du conseil
départemental des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Dimanche 13 décembre
Deuxième tour des élections
régionales en direct sur le compte
Twitter du Département

Lundi 14 décembre
Commission permanente
à l'hôtel du Département
à Nanterre

Mercredi 16 décembre
200 ordinateurs reconditionnés
offerts aux collèves
à l'hôtel du Département
à Nanterre





Les tablettes permettent aux enseignants d'expérimenter de nouveaux usages.

ENC Hauts-de-Seine : pour la réussite des collégiens

Le 13 novembre dernier, l'environnement interactif et les équipements de pointe mis à la disposition des élèves ont été présentés au collège Jean-Macé à Suresnes.

Le Département a décidé cette année de proposer des matériels numériques innovants, de quoi « dynamiser les matières, motiver les équipes enseignantes et les élèves », a souligné Nathalie Léandri, vice-présidente du conseil départemental chargée des Affaires scolaires. Depuis février 2015, le déploiement de l'Environnement numérique des collèges (ENC Hauts-de-Seine) est terminé dans le département. Le programme concerne 150 000 utilisateurs potentiels (élèves, enseignants, parents, communauté éducative) avec plus d'un million de connexions par mois. Déployé à partir de 2010, l'ENC équipe aujourd'hui quatre-vingt-treize établissements publics. Il propose un « écosystème numérique » sécurisé avec des équipements innovants : tableaux et vidéoprojecteurs interactifs, deux ou trois classes nomades (ordinateurs portables ou tablettes) et enfin le portail ENT pour Environnement numérique de travail. Le conseil départemental met également cette année, à la disposition des établissements de nouveaux matériels : 8 mallettes de baladodiffusion (avec chacune 35 baladeurs MP4 et un ordinateur) qui viendront s'ajouter aux 20 mallettes déjà distribuées dans les collèges ; 26 imprimantes 3D ; 32 vidéoprojecteurs interactifs ; 17 sacs à dos avec une borne wifi, 6 tablettes élèves et une tablette professeur, pour les cours d'EPS ; 20 flexcams (ou visualiseurs numériques). C'est ce « package » dont l'attribution a été organisée dans le cadre de l'appel à projets Ermes, qui a été remis le 13 novembre dernier au collège Jean-Macé à Suresnes par Nathalie Léandri et Paul Subrini, vice-président chargé des nouvelles technologies.

Programme novateur

En mars 2014, le Département a doté les collèges Saint-Exupéry à Vanves, Émile-Zola à Suresnes et Louis-Blériot à Levallois-Perret, de deux mallettes contenant chacune 16 tablettes, équipées d'un logiciel de gestion de classes pour faciliter le travail des professeurs et de 40 applications pédagogiques, choisies par les collèges et les partenaires académiques. Après cette première expérimentation, ce sont trois nouveaux collèges qui ont pu en bénéficier (Jean-Moulin à Chaville, Jean-Macé à Suresnes et Jean-Jaurès à Clichy). Deux classes nomades de 16 tablettes ont été mises à la disposition des collèges. « Plus souples d'utilisation et faciles à prendre en main, elles permettent aux enseignants d'expérimenter de nouveaux usages, explique Paul Subrini, vice-président chargé des nouvelles technologies. Elles peuvent également être utilisées dans le cadre de sorties scolaires pour rédiger un compte rendu comportant à la fois du texte et des photos. » Les tablettes permettent également un meilleur suivi individuel des élèves, par exemple au travers de l'utilisation d'exercices en ligne.

Des ordinateurs reconditionnés

Afin que tous les collégiens puissent retrouver à leur domicile un environnement de travail équivalent à celui du collège, le Département offre également des ordinateurs recyclés à des collégiens en difficulté ou en situation de handicap. Ainsi, 530 ordinateurs ont déjà été donnés et 200 nouveaux ordinateurs seront remis le 16 décembre.

4,4 M€

d'investissement ont été consacrés à la fin du déploiement de l'ENC en 2015 et 4,5 M€ supplémentaires permettent l'exploitation et la maintenance.

93

collèges, soit la totalité des établissements publics gérés par le Département, font partie du programme ENC Hauts-de-Seine.

L'ENT le plus utilisé de France

Quelques statistiques d'accès à l'ENT pour le mois de septembre 2015 : 66 678 visiteurs uniques (personnes s'étant connectées au moins une fois sur la période), soit 14 % de plus qu'en septembre 2014 ; 15,2 visites par visiteur unique, soit 29 % de plus qu'il y a un an ; et enfin 1 013 335 visites contre 681 231, soit 49 % de visites en plus en un an, avec le même nombre de collèges. « Il y a toujours plus d'utilisateurs différents qui se connectent à l'ENT, souligne Florence Sylvestre. Ils utilisent des services de plus en plus diversifiés et ils y passent de plus en plus de temps en termes de pages vues ».

Le collège de Sèvres, établissement pilote

Ce collège a été retenu par le ministère de l'Éducation nationale et le Département en tant que préfigurateur du plan numérique national, dont la généralisation progressive est souhaitée par le ministère à partir de la rentrée 2016 en lien avec la réforme des collèges. Dans ce cadre, les élèves et les professeurs vont être équipés individuellement de tablettes numériques sur trois ans. Pour l'année scolaire 2015/2016, ce sont tous les élèves de 5^e et leurs professeurs qui seront équipés en janvier 2016, soit 323 tablettes numériques. Le projet est cofinancé par l'État.

LES ÉVOLUTIONS DU PORTAIL WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR/ENC

- > Un accès depuis l'ENT à l'inscription à la restauration scolaire.
- > Une simplification de la gestion quotidienne de l'ENT (emploi du temps, gestion des comptes des utilisateurs par les administrateurs).
- > Un nouveau module d'aide en ligne avec des vidéos.
- > Un nouveau module d'administration des ressources pédagogiques.
- > Une amélioration dans la gestion du travail collaboratif entre établissements.
- > Une refonte complète du module de statistiques pour les personnels de direction. Ce module est très attendu des établissements car il constitue une aide en matière de pilotage du projet numérique de l'établissement.



Joaquim Timoteo
Parti Socialiste

ENC 92 : LUTTER CONTRE
LA FRACTURE NUMÉRIQUE

La révolution numérique est une chance pour notre école parce que les nouveaux outils offrent un potentiel de renouveau pédagogique important, pouvant améliorer l'efficacité et l'équité du système éducatif. Elle renouvelle la relation entre les enseignants et les parents. Mais c'est aussi un défi à relever pour lutter contre la fracture numérique. C'est pourquoi le Département doit multiplier les moyens pour combattre celle-ci. Cela passe notamment par la dotation de tablettes numériques à tous les collégiens.



Aurélie Taquillain

Groupe Majorité départementale

CONNECTER LES COLLÉGIENS AVEC LA RÉUSSITE

Véritable point d'accès à un ensemble d'outils et de contenus pour les élèves, les familles et les enseignants, l'Environnement Numérique des Collèges est un plan d'action stratégique, lancé en 2009 par le Département. Cette année, en plus de la dotation de base, nous avons décidé de proposer des matériels numériques innovants : imprimantes 3D, sacs à dos avec tablettes, vidéoprojecteurs interactifs... pour offrir ainsi la même chance de réussite scolaire à tous nos collégiens.



Nathalie Léandri

Groupe Majorité départementale (UDI)

PÉDAGOGIE ET INNOVATION

L'Environnement Numérique des Collèges (ENC) des Hauts-de-Seine est le plus utilisé de France ! Au-delà de ce constat, l'ENC aborde l'enseignement d'une façon plus innovante dans les collèges. Les nouveaux équipements dont sont dotés les établissements (imprimantes 3D, sac à dos avec tablettes, rétroprojecteurs interactifs...) permettent de dynamiser les matières, de motiver les équipes enseignantes ainsi que les élèves. Le conseil départemental des Hauts-de-Seine innove sans cesse pour un enseignement innovant des apprentissages scolaires.



Arnaud de Courson

Majorité départementale, groupe des Indépendants

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES COLLÈGES

L'ENC, l'Environnement Numérique de Travail, est un portail de services s'adressant aux élèves, aux enseignants et aux parents, financé à 100 % par le conseil départemental des Hauts-de-Seine. Il permet aux acteurs des collèges publics d'accéder à des outils pédagogiques et administratifs et à des informations sur la vie de l'établissement mais aussi sur la scolarité des enfants dont notamment les relevés de notes. C'est un outil indispensable d'échange entre les différents acteurs de la communauté scolaire.



Pierre Ouzoulias

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

DE L'ARGENT POUR L'ENC ET POUR LA CARTE
IMAGINE R

Améliorer l'Environnement Numérique des Collèges c'est bien. Mais garantir la mobilité de tous les jeunes c'est encore mieux. Notre groupe dénonce la décision scandaleuse de Patrick Devedjian de supprimer l'aide qu'accordait le Département aux boursiers pour l'achat de la Carte Imagine R. 170 000 € d'économie quand l'excédent budgétaire est de 82 M€ en 2014, c'est inique. C'est une décision qui tourne le dos à la solidarité dans un Département qui a les moyens financiers de faire beaucoup plus pour sa jeunesse.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR

COMMISSION PERMANENTE 23.11.15

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

15.420 Rapport annuel des représentants du conseil départemental siégeant au conseil d'administration de la SEM 92.

15.437 Rapport annuel des représentants du conseil départemental siégeant au conseil d'administration de la SAEM Val de Seine Aménagement.

15.439 Règlements amiables de trois sinistres sur-venus avenue du Général-de-Gaulle à Clamart, au collège de Colombes et boulevard Camélinat à Malakoff.

HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE

15.403 Attribution de subventions pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées - Levallois-Perret - Clamart.

15.432 Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat privé.

15.404 Attribution de cinq subventions d'investissement à l'entreprise sociale pour l'habitat Logirep pour la réhabilitation et la résidentialisation de logements sociaux dans le quartier du Petit-Nanterre.

15.409 Attribution de subventions dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements locatifs sociaux - Asnières-sur-Seine - Levallois-Perret - Bourg-la-Reine.

15.402 Commune de Nanterre - Approbation du contrat de développement Département-Ville et attributions des subventions d'investissement et de fonctionnement.

15.411 Commune de Châtenay-Malabry - Conclusion d'un avenant n° 3 au contrat de développement Département-Ville.

15.415 Contribution du Département aux contrats de ville - Approbation de sept contrats de ville pour la période 2015-2020.

15.408 Politique de la ville - Aide départementale en faveur de la programmation de la commune d'Asnières-sur-Seine pour l'année 2015.

15.413 Rénovation urbaine - Attribution d'une subvention d'investissement à l'ESH Efidis pour la construction de 32 logements sociaux dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier des Tertres et des Cuverons de Bagneux.

15.453 Rénovation urbaine - Approbation de l'avenant n° 6 dit de clôture à la convention de rénovation urbaine des quartiers du Luth et des Grésillons à Gennevilliers.

15.418 Rénovation urbaine - Attribution d'une subvention complémentaire d'investissement à la société Ogif en faveur de la résidentialisation de la tour Louis-Jouvet dans le cadre de la convention de rénovation urbaine de Gennevilliers.

15.433 Dispositif de contractualisation - Attribution de subventions de fonctionnement pour l'année 2015.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

15.412 Attribution de logements dans des établissements publics locaux d'enseignement à compétence départementale.

15.416 Subventions aux collèges publics des Hauts-de-Seine pour l'utilisation des gymnases municipaux.

15.434 Convention relative à l'organisation du service scolaire de l'école de danse de l'Opéra national de Paris située à Nanterre.

15.443 Modification du règlement des Trophées Idées Junior.

15.446 Subventions d'investissement sur critères - Secteur éducation.

15.447 Subvention pour l'acquisition d'un double jeu de manuels scolaires en faveur des collégiens du Département - Rentrée 2015.

CULTURE

15.405 Convention de dévoiement et d'occupation du domaine public non routier avec la société NC Numericable relative aux équipements de communications électroniques dans le cadre de la construction et de la restructuration d'Albert-Kahn - Musée et jardin.

15.417 Musée du domaine départemental de Sceaux - Demande de subvention auprès de la direction des Affaires culturelles d'Île-de-France pour l'acquisition d'œuvres d'art dans le cadre du Fonds régional d'acquisition des musées.

15.425 Petites nuits de Sceaux saison 2015-2016.

15.431 Albert-Kahn, musée et jardin départementaux : contrat de participation en vue de la réalisation d'un film documentaire sur Lucien Le Saint, opérateur des Archives de la Planète.

15.448 Attribution de subventions de fonctionnement au titre de l'année 2015 aux structures culturelles et de subventions d'investissement à quatre communes.

15.451 Contrat de partenariat relatif à la Cité musicale de l'Île Seguin à Boulogne-Billancourt :

1) Rapport annuel 2014 du partenaire,
2) Autorisation de signer l'avenant n° 2 au contrat de partenariat.

COMMANDE PUBLIQUE

15.435 Information sur les marchés et avenants conclus aux mois de janvier, février, mars, avril, mai et juin 2015 conformément à l'article L3221-11 du CGCT.

PERSONNES ÂGÉES

15.450 Conventions relatives à la participation financière du Département des Hauts-de-Seine aux coûts d'abonnement de la téléalarme au titre de l'année 2015.

SOLIDARITÉS

15.427 Attribution aux assistants familiaux du Département d'une aide à l'aménagement de leur logement pour l'accueil du premier enfant.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

15.410 Subventions départementales de fonctionnement allouées sur enveloppes.

FINANCES

15.440 Répartition entre les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle des Hauts-de-Seine 2015.

15.441 Renouvellement de la garantie d'emprunt accordée à l'association d'Éducation Populaire Saint-Pierre-Saint-Jean.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

15.452 Adhésion du Département au groupement de commandes pour les services de communications

électroniques du Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication).

EAU ET ASSAINISSEMENT

15.400 Concours financier pour la maîtrise des eaux pluviales - Parc urbain de la Zac Collange à Levallois-Perret.

15.401 Concours financier pour la maîtrise des eaux pluviales - Avenue du Docteur-Fleming à Asnières-sur-Seine.

15.444 Transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage au profit de l'Épadesa pour le dévoiement de collecteurs d'assainissement départementaux.

15.445 Transfert d'ouvrages d'assainissement entre la ville de Puteaux et le Département des Hauts-de-Seine.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

15.424 Politiques locales de prévention de la délinquance - Commune de Sceaux - Attribution de deux subventions d'investissement.

15.423 Nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance et nouveau plan d'action pour la sécurité publique et la prévention de la délinquance dans le quartier du Parc de Nanterre.

ENVIRONNEMENT

15.414 Aide départementale pour l'enfouissement de réseaux aériens basse tension de distribution publique d'électricité et de réseaux de communications électroniques (Sipperec).

15.438 Participation financière de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

15.419 Acquisition de deux volumes du sous-sol du stade Gabriel-Voisin à Issy-les-Moulineaux pour la construction d'un bassin de stockage des eaux pluviales.

PERSONNEL

15.407 Indemnité de conseil allouée au payeur départemental.

15.406 Détermination du taux de promotion pour l'avancement aux échelons spéciaux des grades d'administrateur hors classe et d'administrateur général et détermination du taux d'avancement au grade d'administrateur général.

15.428 Modification du dispositif d'astreinte à la direction des Parcs, Jardins et Paysages.

15.429 Modification du régime indemnitaire applicable à certains grades.

15.454 Règlement du temps de travail des agents départementaux relevant de la fonction publique territoriale.

SPORTS

15.422 Actions sportives scolaires.

15.436 Bourses pour la formation des cadres socio-éducatifs et sportifs.

TRANSPORTS

15.426 Pôle de Nanterre-Université - Avenant n° 1 aux conventions de financement des phases 1B et 2.

15.430 Tramway T10 Antony (Croix-de-Berny) - Clamart (place du Garde) - Approbation de la convention de financement pour les études de réaménagement de la dalle dite « des Verts Coteaux » dans le cadre du projet de tramway T10.

15.442 Tramway T10 Antony (Croix-de-Berny) - Clamart (place du Garde) - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de groupement de commandes pour la passation de marchés de prestations intellectuelles

nécessitant une forte coordination jusqu'à la mise en service du tramway T10.

15.449 Prolongement du tramway T1 de

Saint-Denis à Asnières-Gennevilliers - Les Courtilles - Avenant à la convention de financement de la tranche fonctionnelle B1.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

15.421 Adhésion à l'AFTES (Association Française des Tunnels et de l'Espace Souterrain).

LES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES LES 11 ET 14 DÉCEMBRE SERONT PUBLIÉES DANS LA LETTRE BLEUE DE JANVIER

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR www.hauts-de-seine.fr/rapports

les Hauts-de-Seine
un département **innovant**

2015

Connectons nos collégiens avec la réussite

Environnement interactif et équipements de pointe : le département des Hauts-de-Seine prend une longueur d'avance pour la réussite de ses collégiens.



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT



[@hautsdeseinefr](https://twitter.com/hautsdeseinefr)

[f/hautsdeseine.ledepartement](https://www.facebook.com/hautsdeseine.ledepartement)

www.hauts-de-seine.fr/ENC

Cover et photographies des Hauts-de-Seine - Photographies © Shutterstock - conception Lettre - Novembre 2015

Les principaux travaux

de décembre sur la voirie et dans les parcs départementaux



RD 920 : aménagement terminé avenue Raymond-Aron et Croix de Berry à Antony.

Antony - Sceaux - Bourg-la-Reine

Aménagement de la RD 920. Réalisation de plantations sur les communes d'Antony, Bourg-la-Reine et Sceaux. Les travaux débutent en décembre pour une durée prévisionnelle de trois mois.

Asnières-sur-Seine

Avenue de la Redoute entre les Quatre-Routes et la rue de l'Abbé-Lemire. Adaptation des réseaux d'assainissement aux aménagements du futur tramway T1, déviation d'un collecteur visitable et remplacement d'une canalisation non visitable. Les travaux débutent en janvier 2016.

Boulogne-Billancourt

> Avenue du Général-de-Gaulle. Création d'un regard d'accès au réseau d'assainissement. Les travaux se terminent en janvier 2016.
> RD 1, quai Georges-Gorse. Instrumentation du réseau départemental d'assainissement.

Châtenay-Malabry

Avenue de la Division-Leclerc entre le carrefour Salvador-Allende et les voies TGV. Construction en souterrain grâce à un tunnelier, d'un collecteur de 2 mètres de diamètre, pour éviter les débordements des collecteurs d'assainissement existant le long de cette avenue. Les travaux ont débuté en novembre pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Clamart

> RD 406. Réaménagement de la route du Pavé-Blanc intégrant la création d'aménagements cyclables et de places de stationnement. Les travaux ont débuté mi-novembre pour une durée prévisionnelle de cinq mois.
> Contre-allée avenue du Général-de-Gaulle. Déplacement de regards jusqu'en mai 2016.

Clichy-la-Garenne

RD 912, boulevard Victor-Hugo. Réhabilitation du collecteur par la Sevesc jusqu'en mars 2016.

Colombes

En cours : aménagement de la promenade bleue au droit du parc départemental Pierre-Lagravère. Jusqu'en mai 2016.

Gennevilliers

Début travaux : promenade des parcs et jardins de la boucle de Seine, liaison verte Dequevauvilliers.

Issy-les-Moulineaux - Meudon

> RD 7. Réalisation des travaux de requalification de la voie entre la place de la Résistance et la rue Henri-Savignac, dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Les travaux de cette section ont débuté en juin 2014 pour une durée prévisionnelle de vingt-six mois.

> RD 989. Rue de Vaugirard à Meudon, réaménagement/réhabilitation de la station de pompage de crue, aménagement des berges de Seine, création de batardeaux et déplacements des regards d'accès au réseau d'assainissement dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Jusqu'en juin 2017.

La Garenne-Colombes

RD 106. Rénovation de l'éclairage public de l'avenue du Général-de-Gaulle.

Meudon

RD 7. Chemin des Lacets, comblement de la chambre à sable.

Nanterre - Rueil-Malmaison

> RD 913. Mise aux normes des arrêts de bus de la ligne 258 pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (vingt-et-un arrêts). Les travaux se terminent en janvier 2016.

> Entre le pont de Bezons et à la limite de Rueil-Malmaison. Confortement et revégétalisation des berges. Jusqu'en juillet 2016.

Neuilly-sur-Seine

En cours : restauration de la Folie Saint-James jusqu'en avril 2016.

Saint-Cloud

Début travaux : promenade de l'hippodrome et du Mont Valérien secteur Fouilleuse/Francis-Chaveton.

« Le numérique permet au Département de développer des modes de travail collaboratifs et mutualisés avec ses partenaires »

Quelles sont les initiatives du Département en matière d'e-administration ?

L'administration électronique désigne l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les administrations publiques visant à rendre les services publics plus accessibles à leurs usagers et à améliorer leur fonctionnement interne. Le Département souhaite s'engager de façon volontaire sur la poursuite et le développement des projets de dématérialisation, tant en interne, qu'en externe.

Fort de l'expérience des projets d'environnement numérique des collègues, d'inscription à la restauration scolaire en ligne, du projet de dématérialisation de la gestion des rapports et délibérations de la collectivité, de la dématérialisation des dossiers de demandes et des flux de traitement au sein de la MDPH, il souhaite également développer des téléprocédures de façon à généraliser la saisine de l'administration par les usagers par voie électronique.

Enfin, le Département lance officiellement un projet de gestion de la relation citoyen (GRC) qui permettra aux usagers de saisir le Département quel que soit le canal retenu (appel téléphonique, déplacement physique, mail, sms...), de répondre à leurs demandes avec réactivité, et d'obtenir des informations sur les attentes des Alto-Séquanais qui peuvent évoluer dans le temps.

Peut-on en évaluer l'impact sur de futures économies de fonctionnement ?

Le développement de l'e-administration permet effectivement de générer des économies de fonctionnement très rapidement. Dans le cadre du projet Airs Délib, le Département souhaitait ainsi passer à des séances entièrement dématérialisées, sans plus aucun support papier, pour répondre à de nouveaux usages sociétaux, bon nombre d'élus étant depuis longtemps adeptes des nouvelles technologies de l'informatique, ainsi qu'à des enjeux environnementaux. Cette nouvelle méthode de travail innovante diminuera également les coûts de fonctionnement du Département. En effet, l'investissement en tablettes sera amorti dès la première année par les seules économies en matière d'impression de tous les documents, pour ce qui est de l'achat de papier et de l'entretien des photocopieurs.

Enfin, les projets de dématérialisation permettent globalement de renforcer l'efficacité en repensant l'organisation et les processus afin de les rendre plus efficaces. Cette volonté de transformation digitale répond aux enjeux de modernisation numérique, de contraintes budgétaires et d'économies de ressources du Département.

Le numérique peut-il être un levier de transformation des relations du Département avec ses partenaires institutionnels ?

Le numérique permet au Département de développer des modes de travail collaboratifs et mutualisés avec ses partenaires.

C'est déjà le cas du système d'information géographique ou encore de notre Open Data que nous ouvrons à nos partenaires institutionnels, par la voie de conventions de partenariat, pour le partage de l'information géographique, ou la mise en ligne de données. Nous souhaitons poursuivre et développer la mutualisation de ces outils avec nos partenaires (villes, agglomérations, universités...).

Quelle est l'originalité de l'ENC Hauts-de-Seine comparé aux autres programmes d'environnement numérique de travail en France ?

L'ENC Hauts-de-Seine, outre le portail de services mis à la disposition de la communauté éducative, intègre un volet infrastructure conséquent bien souvent absent des autres projets ENT : fibre optique, réseau global interconnectant les collèges et leurs partenaires, réseau local de chaque collège modernisé et un parc informatique complété, rajeuni et maintenu en conditions opérationnelles. Cet écosystème prend en compte l'ensemble des besoins numériques des collèges, avec une qualité de service maîtrisée de bout en bout par le Département. L'ENT du Département des Hauts-de-Seine possède une autre originalité, c'est d'avoir fédéré au sein d'un même portail les services utiles aux différents acteurs de la communauté éducative. Ainsi, les parents retrouvent dans l'ENT l'ensemble des services en lien avec la scolarité de leurs enfants : actualités du collège, notes, emploi du temps, absences, accès à des ressources pédagogiques, inscription et paiement en ligne à la cantine notamment. On est passé « d'un simple projet ENT » à la mise en place d'un véritable service public du numérique éducatif.

Quel a été l'objectif de l'opération de remise des dix-sept sacs à dos tablettes au collège Jean-Macé à Suresnes le 13 novembre dernier ?

Cet événement a été l'occasion de mettre en lumière les bons résultats du programme ENC 92, confirmant le virage du numérique pris par les 93 collèges cibles du dispositif, faisant de ce projet un modèle de réussite en matière de numérique éducatif. Il confirme également la volonté du Département de poursuivre la démarche d'innovation alors que le déploiement du programme est terminé depuis février 2015. Outre les sacs à dos contenant des tablettes numériques, d'autres matériels innovants entrent dans les classes puisque 26 collèges sont en train de recevoir une imprimante 3D et 8 autres collèges des mallettes de baladodiffusion contenant 35 baladeurs MP4 et un ordinateur.



Paul Subrini

Vice-président chargé des nouvelles technologies, de l'environnement numérique des collèges, de la commande publique et de l'évaluation des politiques publiques

Hauts-de-Seine : un hiver solidaire

Au-delà de ses compétences obligatoires, le Département finance des dispositifs d'hébergement et soutient plusieurs associations très actives en période de fin d'année, comme l'Institut des Hauts-de-Seine.



400 enfants sont invités le 16 décembre au théâtre des Mathurins.

Subventionnée par le conseil départemental, l'Institut des Hauts-de-Seine organise en décembre, depuis plus de vingt ans, l'opération « Sourire de Noël », une campagne pour lutter contre la solitude des personnes handicapées, hospitalisées, isolées et âgées. « La période qui précède les fêtes de fin d'année est celle où les personnes isolées sont encore plus seules. La mission de Sourire de Noël est d'apporter de la joie grâce à la distribution de cadeaux, à l'organisation de visites dans des établissements et à la mise en place de spectacles », explique Bénédicte de Kerprigent, directrice de l'Institut qui organise notamment tout au long de l'année les forums Giga la Vie autour de la santé des adolescents.

Du 4 au 18 décembre, avec la participation d'une centaine d'établissements et d'associations, 2 500 colis de Noël seront distribués à des personnes âgées en maisons de retraite et à des enfants en situation sociale difficile placés dans les MECS (Maison d'enfants à caractère social) des Hauts-de-Seine.

Autre rendez-vous, le 16 décembre, quatre cent enfants, provenant des MECS et des centres de loisirs, ainsi que des familles défavorisées sont invités au théâtre des Mathurins, à Paris, pour le spectacle « Au pays du Père Noël ».

Les 21 et 22 décembre, neuf cent personnes âgées sont invitées à un après-midi festif au restaurant-chapiteau Olé Bodega à Colombes pour assister à des numéros féeriques de cabaret.

Le 24 décembre, un repas de fête attend plus de deux cent personnes âgées isolées sur une péniche pour une croisière tout autour de Paris. Un conférencier et un accordéoniste rythmeront le déjeuner. Puis, le 25 décembre, le Père Noël arrivera en calèche à l'hôpital d'enfants de Margency (Val-d'Oise), un établissement de la Croix-Rouge. Dans sa hotte, il rapportera à chacun les jouets choisis préalablement par chaque enfant.

L'Institut des Hauts-de-Seine

Depuis 1994, son but est de répondre aux dernières urgences sociales à travers la prévention, l'éducation, la formation et la solidarité. Des juniors aux seniors, toutes les tranches de la population sont concernées, quels que soient leur sexe, leur culture, leur religion, leur niveau social ou intellectuel.

Au-delà des actions ponctuelles, l'Institut des Hauts-de-Seine assure un suivi auprès du personnel encadrant des collèges et autres structures de santé en mettant à leur disposition son fonds documentaire.

7 000

personnes fragilisées, défavorisées ou isolées dans toutes les communes des Hauts-de-Seine sont prises en charge par les équipes de l'opération Sourire de Noël.

5 000

cadeaux distribués dans les maisons de retraite et les MECS (maisons d'enfants à caractère social) des Hauts-de-Seine.

16

jours d'animations et de visites entre le 4 et le 25 décembre.

La RD 920 se transforme

Axe structurant du département qu'il traverse de Montrouge à Antony, la RD 920 fait l'objet d'une profonde transformation du tracé en boulevard urbain. Point d'étape.

Le 1^{er} janvier 2006, la route nationale 20 a été reclassée dans le domaine public départemental sous le nom de RD 920. Cet axe structurant du sud parisien traverse deux départements et sept villes : Montrouge, Bagneux, Bourg-la-Reine, Sceaux et Antony pour les Hauts-de-Seine, Arcueil et Cachan pour le Val-de-Marne. À l'extrémité sud, Massy dans l'Essonne est également concernée. Jusque-là peu adaptée aux usagers, l'ancienne RN 20 a fait l'objet d'une concertation préalable de septembre 2008 à février 2009. L'enquête publique s'est déroulée de mai à juin 2010 pour une déclaration d'intérêt général du projet en octobre 2010. Les travaux ont démarré en 2011. La RD 920, section sud, a été décomposée en sous-sections homogènes afin de limiter l'impact des phases travaux, notamment sur la circulation, les commerçants et plus globalement sur les riverains et usagers. Ce projet représente un investissement de 76 M€ intégralement pris en charge par le Département. Objectifs : une chaussée aménagée avec deux files par sens et des carrefours à feux synchronisés, une continuité cyclable, un espace accessible aux personnes à mobilité réduite, une meilleure régularité des transports en commun. L'accent a également été mis sur le réaménagement de l'environnement (espaces verts créés, paysage homogène sur l'ensemble des communes traversées, moins de nuisances).

Aujourd'hui, les 6^e et 7^e sections sont en cours d'achèvement avec les travaux de plantation. Les travaux de requalification de voirie sont, quant à eux, terminés sur les tronçons suivants : carrefour avenue Raymond-Aron / avenue de la Duchesse-du-Maine à Antony et Sceaux (mai 2012) ; carrefour avenue du Maréchal-Leclerc / avenue du Président-Kennedy à Massy et Antony (juin 2012) ; avenue du Général-Leclerc face à la Zac de la Bièvre à Bourg-la-Reine (décembre

2012) ; avenue Raymond-Aron entre le carrefour de la Croix-de-Berny et le carrefour de la Duchesse-du-Maine à Antony (novembre 2013) ; avenue du Général-Leclerc au droit de la place Condorcet et de la deuxième phase de la Zac de la Bièvre à Bourg-la-Reine (septembre 2014).

Début 2016, deux autres chantiers seront également achevés : celui de l'avenue de la Division-Leclerc entre l'avenue Kennedy et l'avenue Gabriel-Péri à Antony, et celui de l'avenue du Président-Général-Leclerc entre l'avenue de la Duchesse-du-Maine et la place de la Libération à Antony, Sceaux et Bourg-la-Reine. Le premier accueille une chaussée à deux voies par sens de circulation, un stationnement réaménagé ainsi qu'une piste cyclable. Le deuxième propose un terre-plein central avec alignement de cinquante-et-un arbres, une piste cyclable bilatérale unidirectionnelle et une chaussée à deux voies par sens de circulation.

Plus de 8 000 heures d'insertion

Le conseil départemental a intégré des clauses sociales dans ses marchés publics portant sur l'aménagement de la RD 920. Aussi, 6 942 heures d'insertion ont été réservées aux bénéficiaires du RSA pour des travaux de voirie, 1 910 heures pour des travaux d'éclairage public et de signalisation et 251 heures pour les travaux de plantation. L'objectif du Département est d'accompagner et de former les bénéficiaires pour favoriser leur retour à l'emploi. Depuis 2011, 13,4 % des marchés du Département ont été notifiés avec une clause sociale contre moins de 1 % des marchés de l'État. Elles ont généré près de 170 000 heures de travail pour les bénéficiaires alto-séquanais du revenu de solidarité active, soit 200 emplois durables.



Tronçon terminé de l'avenue du Général-Leclerc vers le carrefour de la Duchesse-du-Maine à Bourg-la-Reine.

Régionales 2015

Suivez en direct sur le compte Twitter du Département la publication progressive des résultats du second tour au soir du 13 décembre dans le département des Hauts-de-Seine.

Les métiers de bouche dans les Hauts-de-Seine

Dispositif de soutien aux « Métiers de bouche »
Implantation des entreprises soutenues

Bénéficiaires du dispositif :

1 « La Boucherie du Village » Bastien PÉREAL	15 « Boucherie Limousine » Jacques DA COSTA
2 « Un Fromage à ma table » Caïla PINTO	16 « Ôfémaïzon » Karim DOUMOU
3 « Les Délices de Nada » Rachid CHMOURK	17 « Pât Mec » Steve LEEMAN
4 « Bellison » Michael BELISSA	18 « Boucherie Trapèze » Mostafa BOUFTAS
5 « Boucherie Vei » Stéphane VEIT	19 « Boucherie Raux » Xavier RAUX
6 « L'Ambrasio » Ahcène BOUMEZIOUD	20 « Maison Thielen » Stéphane THIELEN
7 « Thomas Traiteur » Dimitri et Jean-Louis THOMAS	21 « Fromagerie Vincent » Pierre VINCENT
8 « Boucherie Siner » Paul SINEI	22 « Entreprise Amaury de la TOUR »
9 « Zégafo » Sandra MALEK	23 « Chrissé » Christian FILLETTE
10 « Androuet » Stéphane BLOHORN	24 « Fromagerie Adroit » Olivier ADROIT
11 « Fromagerie Les 4 Saisons » Nathael-Aurélien GOMEZ	25 « Chocolaterie Letuppe » Mitsuho LETUPPE
12 « Flavieur Suresnes » Jean-Michel SANTACREU	26 « Maison Maillard » Stéphane MAILLARD
13 « La Baguette de Gounod » Nicolas FERTRAY	27 « Maison Uherault » Ludovic LHERAULT
14 « La Pelle et la Toque » Laurent MERLOT	

Le dispositif a été créé en 2013, reconduit en 2014 et en 2015, et vise à faciliter la transmission des commerces de bouche existant dans le département, mais aussi à encourager de nouvelles implantations.

L'aide financière apportée par le Département permet aux artisans dont le dossier est retenu, de bénéficier d'une subvention d'investissement qui allège le coût de certains frais liés à l'installation et apporte à l'entreprise une trésorerie plus confortable. Cette aide, représentant 40 % maximum du coût HT des investissements pris en compte dans l'assiette éligible, est plafonnée à 12 500 €. Les services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine (CMA92) assurent l'expertise technique des dossiers, ainsi que la gestion administrative et financière des dossiers retenus pour le financement.

L'Iran, une opportunité pour les entreprises



Pour analyser ce « nouveau » marché, un séminaire était organisé le 18 novembre par la Chambre de commerce et d'industrie et le conseil départemental.

Les relations diplomatiques mais aussi commerciales entre la France et l'Iran ne datent pas d'hier. Avant les sanctions, la France était même le deuxième fournisseur du pays. Avec une superficie de 1,7 million de kilomètres carrés (soit trois fois la France), de nombreuses ressources (dont le pétrole et le gaz), une population de 78,3 millions d'habitants dont 50 % de moins de 35 ans et 73 % d'urbains, la levée des sanctions économiques, le dégel des avoirs bloqués à l'étranger, l'Iran est un marché à fort potentiel. « Les entreprises des Hauts-de-Seine ont un rôle à jouer, a assuré Patrick Devedjian. C'est pour cela que nous avons décidé de lancer, avec la CCI, une action conjointe en faveur des échanges commerciaux franco-iraniens. » Après une première mission exploratrice en juin dernier et ce séminaire d'information en novembre, des ateliers seront organisés avant, probablement au printemps, le déplacement en Iran d'une délégation d'entreprises des Hauts-de-Seine et d'Île-de-France.

Prix Chorus 2016 : inscriptions lancées

Le Département des Hauts-de-Seine propose la 7^e édition de son dispositif de repérage de jeunes talents. Inscriptions jusqu'au 15 janvier 2016.

Il est organisé dans le cadre du festival Chorus des Hauts-de-Seine qui aura lieu du 1^{er} au 10 avril 2016 à La Défense et dans plusieurs communes du département. Le Prix Chorus s'adresse à tous les groupes ou artistes de musiques actuelles résidant en France. Il récompense un groupe ou un artiste et le soutient dans le développement de sa carrière en lui offrant un prix en aide professionnelle d'un montant de 15 000 €. Inscriptions en ligne sur prixchorus.hauts-de-seine.fr jusqu'au 15 janvier 2016.



tonnes de déchets collectés chaque année sur la Seine et ses berges par les deux bateaux déchets affrétés par le conseil départemental. La totalité des déchets verts est recyclée sous forme de mulch ou transformés en compost. Le Département est la seule collectivité territoriale en Île-de-France à mener en continu depuis 35 ans cette action s'inscrivant dans une perspective de développement durable.



Edmond Dziembowski, prix Chateaubriand

Ce professeur d'histoire a été récompensé pour son ouvrage « La Guerre de sept ans, 1756-1763 », un conflit ayant éclaté au XVIII^e siècle.

Le jury du vingt-neuvième prix Chateaubriand, présidé par Marc Fumaroli de l'Académie française, a rendu son verdict mercredi 18 novembre depuis la Maison de Chateaubriand, au cœur du Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups. Edmond Dziembowski a été récompensé pour son ouvrage narrant la trop méconnue guerre de Sept Ans (1756-1763) et qui a débouché, pour la France, sur la perte d'une partie du Canada et de nombreuses colonies. Son prix, doté de 15 000 euros par le conseil départemental, lui sera officiellement décerné le 11 février prochain à 18 heures à l'Institut de France, à Paris. La soirée est ouverte au public, dans la limite des places disponibles.

Réservation au 01 55 52 13 00

ou par email : chateaubriand@hauts-de-seine.fr

La guerre de sept ans, 1756-1763 d'Edmond Dziembowski paru chez Perrin, 2015.



« AA / A-1+ » par Standard & Poor's

Standard & Poor's confirme les notes de référence à long terme « AA » et à court terme « A-1+ » du Département des Hauts-de-Seine.

« AA » est la note maximale à laquelle peut prétendre une collectivité territoriale en France. La perspective reste « négative », comme celle de l'État. Standard & Poor's met en évidence des progrès en termes de performance budgétaire et de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les évaluateurs ont notamment mis en avant : une gouvernance et une gestion financières très fortes, des procédures budgétaires sophistiquées, un très fort contrôle des dépenses de fonctionnement, une gestion prudente de la dette et de la trésorerie, un endettement très faible (contre « faible » auparavant), une politique d'investissement à hauteur de 451 M€ en 2015, des recettes d'investissement à hauteur de 122 M€ en 2015 (144 M€ escomptés en 2016).

La Défense veut exploiter ses espaces sous-dalle



À l'occasion du Forum des projets urbains organisé à Paris, Patrick Devedjian a présenté le projet de rénovation et de valorisation des espaces sous-dalle du quartier d'affaires.

On ne parle pas de sous-sols car ces espaces sont situés entre la dalle et le sol, parfois vingt mètres plus bas. Les plus spectaculaires et les plus enfouis s'appellent l'Atelier de Moretti, la Cathédrale, le Plateau, les Bassins... Au total, ils représentent entre 40 et 45 000 m² inexploités. Certains sont des vides de construction, c'est-à-dire des espaces résiduels entre deux aménagements ou équipements. D'autres étaient destinés à des infrastructures qui n'ont jamais vu le jour. Enfin, troisième type d'espaces, les entrepôts servant de transition entre le dessus et le dessous de la dalle. D'ici fin 2017, le Plateau, un espace de 4 000 m², à l'abandon depuis une dizaine d'années, sera transformé en complexe gastronomique. Sur la dalle, en face de la Fontaine Agam, un nouveau bâtiment accueillera un restaurant gastronomique et quatre échoppes de bistronomie. En sous-sol, un bar lounge et un traiteur pouvant fournir des plateaux repas aux entreprises du quartier compléteront l'offre.

Un second appel à projets a été lancé pour le Belvédère. Le choix du lauréat devrait être annoncé en début d'année prochaine. Concernant les volumes de la Cathédrale, des Bassins et de l'Atelier, les études se poursuivent. www.ladefense.fr

Un bassin de stockage à Issy

Le 24 novembre, une réunion publique d'information a été organisée afin de permettre aux riverains de poser leurs questions sur le projet de construction d'un bassin de stockage des eaux.

Les travaux commenceront en janvier 2016 pour une durée prévisionnelle globale de vingt-quatre mois. Un bassin de stockage des eaux d'une capacité de 23 400 m³ va être réalisé par le Département des Hauts-de-Seine pour éviter les inondations. La partie basse de la ville d'Issy-les-Moulineaux, et notamment le secteur de la rue Charlot, a vécu de multiples épisodes d'inondations : en août 1997, juillet 2001, juin 2002 et plus récemment en août 2008. Le bassin sera implanté sous le stade Gabriel-Voisin le long de la rue Charlot. Il sera complètement enterré, d'un diamètre intérieur de 40 m et d'une profondeur de 25 m. Par ailleurs, et dans le cadre de la réglementation de la loi sur l'eau, le bassin contribuera à la réduction des volumes déversés en Seine afin d'en préserver la qualité.

Réunions d'information

Marchés publics

des Hauts-de-Seine

Opérations de travaux : bâtiments

Jeudi 28 janvier 2016 - 15 h

Le Département des Hauts-de-Seine prévoit de lancer en 2016 des marchés liés au secteur du bâtiment.

La programmation des besoins et le calendrier prévisionnel des prochaines consultations seront présentés lors d'une réunion d'information.

Cette rencontre permettra également aux entreprises d'échanger avec la direction de la commande publique et la direction des bâtiments.

Inscription obligatoire

www.hauts-de-seine.fr/reunions-fournisseurs
jusqu'au 25 janvier 2016 (2 participants maximum par entreprise)

Opérations de travaux : infrastructures de transports, eau, parcs et jardins

Jeudi 4 février 2016 - 15 h

Le Département des Hauts-de-Seine prévoit de lancer en 2016 des marchés liés aux secteurs des infrastructures de transports, de l'assainissement et des espaces verts.

La programmation des besoins et le calendrier prévisionnel des prochaines consultations seront présentés lors d'une réunion d'information.

Cette rencontre permettra également aux entreprises d'échanger avec la direction de la commande publique, la direction des infrastructures de transports, la direction de l'eau et la direction des parcs, jardins et paysages.

Inscription obligatoire

www.hauts-de-seine.fr/reunions-fournisseurs
jusqu'au 1^{er} février 2016 (2 participants maximum par entreprise)

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Hôtel du Département / salle de conférence - 2-16 bld Soufflot - 92000 Nanterre - Accès par le boulevard du 17 octobre 1961

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte sur notre plateforme marches-publics.hauts-de-seine.fr et de programmer des alertes selon vos domaines d'activités.

Recrutements

Un responsable de l'unité conservation documentation-recherche

Au sein des musée et jardin départementaux Albert-Kahn, vous assurez la responsabilité scientifique de la conservation, de la gestion et de l'enrichissement des collections ; vous coordonnez par ailleurs la politique de recherche et de documentation de ces collections de premier plan.

Profil : diplômé de l'enseignement supérieur en arts, vous disposez d'une connaissance scientifique en photographie, ethnologie et histoire ainsi qu'en conservation préventive, restauration et déontologie. Vous maîtrisez la réglementation applicable aux musées de France, les outils de gestion documentaire ainsi que les réseaux institutionnels et universitaires. Capacité conceptuelle, rédactionnelle et d'encadrement. Esprit d'analyse et de synthèse.

Réf : DWS.15.379 - Poste basé à Boulogne-Billancourt

Un chargé d'études de programmation

Au sein du service Méthodes et Énergie du Pôle Bâtiments et Transports, vous êtes chargé d'établir les documents de programmation des constructions neuves ou des réhabilitations du Département, en accord avec les besoins des directions utilisatrices. Vous êtes également chargé de faire valider leurs coûts et leurs délais et de vous assurer de leur inscription budgétaire ainsi que de la tenue de toutes les instances de décision pour la réalisation des études de travaux jusqu'à la désignation du maître d'œuvre.

Profil : ingénieur ou architecte, vous disposez de connaissances en architecture et règlements d'urbanisme ; vous maîtrisez les règles relatives à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité. Vous bénéficiez d'une expérience en conduite de projets et détenez des connaissances en marchés publics / loi MOP.

Réf : AM.15.375 - Poste basé à Nanterre

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@hauts-de-seine.fr ou par courrier : Monsieur le Président du conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux - **Rédaction :** Virginie Rapin, Émilie Vast

Mise en page : Frédéric de Tarlé - **Crédits photos :** CD92 / Service Photo ou DR

Diffusion : Annie Poirier (comdiffusion@hauts-de-seine.fr)

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN : 2430-7009 - Imprimé sur papier recyclé

Vous souhaitez vous abonner
gratuitement à La Lettre bleue,
écrivez à Annie Poirier
Courriel :
comdiffusion@hauts-de-seine.fr
Tél. : 01 41 37 10 88

Suivez-nous

